

# Perspective de la session en un coup d'œil

Session de printemps 2018 | 26.02.2018 – 16.03.2018

La *plateforme* représente les intérêts politiques communs d'Employés Suisse, de la Société des employés de commerce, de l'Association suisse des cadres et de la Société zurichoise de gestion des ressources humaines dans la sphère politique et publique. Ensemble, ces associations défendent les intérêts de quelque 80 000 membres sur des thèmes de politique de formation, de politique économique et de politique des employés. Le but est de concentrer leurs intérêts politiques supérieurs et de contribuer à la percée de solutions consensuelles et de compromis.

## Aperçu de la perspective

DATE	CONSEIL	RECOMMANDATION
	CONSEIL NATIONAL	
12.03.2018	<b>16.479 Initiative parlementaire Conseil des Etats (CSSS-CE)</b> Base légale pour la surveillance des assurés	Acceptation avec modifications
	<b>16.482 Initiative parlementaire (Tuena)</b> Mesures de surveillance mises en place par une assurance. Création de la base légale	Rejet
15.03.2018	<b>16.301 Initiative cantonale (SH)</b> Lutte contre les prix élevés en Suisse	Ne pas donner suite
16.03.2018	<b>12.419 Initiative parlementaire (Leutenegger)</b> Whistleblowing. Admettre la licéité d'un acte délictueux commis au nom de la sauvegarde d'intérêts supérieurs	Accepter la prorogation du délai
	CONSEIL DES ETATS	
26.02.2018	<b>16.3006 Motion Conseil national (CdF-CN)</b> Pour enfin introduire l'imposition individuelle en Suisse	Acceptation
	<b>06.302) Initiatives cantonales (ZH) (BE) (BS)</b> <b>07.305) Passer au système de l'imposition individuelle</b> <b>08.318)</b>	Acceptation
	<b>16.318 Initiative cantonale</b> Abolition de la pénalisation du mariage	Rejet
28.02.2018	<b>16.3297 Motion Conseil national (Derder)</b> Renforcer la gouvernance de la stratégie numérique suisse	Acceptation
15.03.2018	<b>16.3225 Motion Conseil des Etats (Hegglin Peter)</b> Instaurer un âge AVS de référence et le lier à l'espérance de vie moyenne	Rejet
	<b>17.3860 Motion Conseil des Etats (Baumann)</b> Allocations familiales. Pour une répartition équitable des charges	Acceptation

## Conseil national

---

12.03.2018

16.479 Initiative parlementaire Conseil des Etats (CSSS-CE)

### **Base légale pour la surveillance des assurés**

**La plateforme recommande d'accepter la proposition de la CSSS-CN avec des modifications concernant la durée d'observation et les dispositions en matière de protection des données pour les données récoltées lors de l'observation**

La création d'une base légale pour les observations dans la partie générale du droit des assurances sociales est souhaitable. Pour la *plateforme*, le principe de l'égalité de droit et de la proportionnalité priment. La *plateforme* soutient à quelques détails près la proposition de la Commission de la sécurité sociale et la santé publique du Conseil national. Des observations peuvent être effectuée au moyen d'enregistrements visuels et sonores et en utilisant des instruments techniques de localisation. Toutefois, il faut, pour chaque cas, un ordre judiciaire de la Cour des assurances cantonale. De plus, la durée maximale de l'observation doit être règlementée et ne peut aller au-delà des dispositions prévues par le Code de procédure pénale (CPP). Il faut également garantir que les données récoltées soient traitées avec toute la prudence requise. L'assuré doit pouvoir consulter les données à la fin de l'observation et, en cas de non-confirmation d'une suspicion, les données doivent être éliminées.

16.482 Initiative parlementaire (Tuena)

### **Mesures de surveillance mises en place par une assurance. Création de la base légale**

**La plateforme recommande de rejeter le projet**

L'initiative parlementaire n'apporte aucune plus-value à l'objet de la Commission CSSS-CE (16.479) et ne traite pas certains points importants. C'est pourquoi il faut la rejeter.

15.03.2018

16.301 Initiative cantonale

### **Lutter contre les prix élevés en Suisse**

**Ne pas donner suite**

La *plateforme* recommande de ne pas donner suite à l'initiative, en se référant à l'initiative parlementaire Altherr (14.449) dont le traitement a été prorogé jusqu'à la session d'automne 2019. Il faut également attendre la publication du message relatif à l'initiative pour des prix équitables qui a abouti début 2018.

16.03.2018

12.419 Initiative parlementaire (Leutenegger)

### **Whistleblowing. Admettre la licéité d'un acte délictueux commis au nom de la sauvegarde d'intérêts supérieurs**

**La plateforme recommande d'accepter la prorogation du délai**

Il faut attendre la proposition du Conseil fédéral relative à l'objet 13.094.

## Conseil des Etats

---

26.02.2018

16.3006 Motion Conseil national (CdF-CN)

### **Pour enfin introduire l'imposition individuelle en Suisse**

06.302 )

07.305 ) Initiatives cantonales (ZH) (BE) (BS)

08.318 )

### **Passer au système de l'imposition individuelle**

**La plateforme soutient la transition vers l'imposition individuelle**

La *plateforme* soutient un changement de système de l'imposition sur le revenu. Les contribuables doivent être imposés indépendamment de leur état civil et de la forme familiale dans laquelle ils vivent. La *plateforme* s'engage également pour une imposition des familles juste. Fiscalement, les femmes mariées bien formées n'ont que peu d'attraits à augmenter leur taux d'occupation. Les couples de concubins avec un seul revenu sont également pénalisés fiscalement. Par contre, les modèles de vie commune traditionnels avec couple marié et un seul revenu profitent du système actuel. Ce ne peut être la tâche de l'Etat d'intervenir dans le droit de la famille via le droit fiscal et le droit social et de favoriser certaines formes de vie commune.

16.318 Initiative cantonale (AG)

### **Abolition de la pénalisation du mariage**

**La plateforme recommande de rejeter l'initiative cantonale sur l'abolition de la pénalisation du mariage**

L'initiative cantonale (AG) sur l'abolition de la pénalisation du mariage (16.318) contrecarre les efforts entrepris en faveur d'un changement de système de l'imposition des personnes physiques et doit donc être rejetée. Le peuple a déjà dit non à une initiative populaire en 2016 allant dans le même sens. La transition vers une imposition individuelle résout également le problème de la pénalisation du mariage et rend l'initiative cantonale superflue.

28.02.2018

16.3297 Motion Conseil national (Derder)

### **Renforcer la gouvernance de la stratégie numérique suisse**

**La plateforme soutient un renforcement de la stratégie numérique suisse**

Dans le rapport « Suisse numérique », la mise en œuvre de la stratégie nationale est décrite comme un processus mettant en relation la politique, la Confédération, l'économie, la science, la population civile et les autorités. Un groupe de coordination interdépartemental de l'Administration fédérale, tel qu'institué par le Conseil fédéral, peut coordonner les processus au sein de l'Administration fédérale. Ce groupe ne peut toutefois pas gérer l'entier de cette tâche. Les conséquences importantes de la numérisation sur l'économie et la société nécessitent une gestion des processus garantissant la mise en œuvre de la stratégie dans tous les domaines et pouvant identifier les éventuels champs d'action. C'est pourquoi la *plateforme* soutient la motion susmentionnée qui demande un renforcement de la gouvernance de la stratégie. De l'avis de la *plateforme*, celle-ci ne devrait cependant pas à nouveau incomber à l'Administration fédérale, mais devrait prendre la forme d'une commission extraparlamentaire ou d'un organe nouvellement créé, par exemple une commission impliquant tous les acteurs pertinents.

15.03.2018

16.3225 Motion du Conseil des Etats (Hegglin Peter)

### **Instaurer un âge AVS de référence et le lier à l'espérance de vie moyenne**

**La plateforme recommande de rejeter la motion**

Il faut attendre le rapport du Conseil fédéral relatif à la réforme de prévoyance vieillesse.

17.3860 Motion du Conseil des Etats (Baumann)

### **Allocations familiales. Pour une répartition des charges équitable**

**La plateforme recommande d'accepter la motion**

Pour la *plateforme*, une extension de la compensation des charges intracantonale à tous les cantons est souhaitable. La compensation des charges protège face à un report des « mauvais risques » sur les employeurs respectivement sur les caisses de branches déterminées ou sur les caisses d'allocations familiales cantonales.

**Pour de plus amples informations :** Ursula Häfliger, coordinatrice *plateforme*

044 283 45 78, politik@kfmv.ch